

La dimension culturelle

Daniel Carrier

Numéro 26, hiver 1985

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/18457ac>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Éditions Continuité

ISSN

0714-9476 (imprimé)

1923-2543 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Carrier, D. (1985). La dimension culturelle. *Continuité*, (26), 38–38.

érigée au début des années 1830, sur une rue encore peu achalandée qui faisait le lien entre le milieu rural et le milieu urbain.

DES RUES-JARDINS

À l'origine, la terrasse se caractérisait surtout par sa monumentalité. En morcelant ses immenses terrains afin d'en augmenter la valeur, la grande noblesse anglaise a permis l'érection de toute une série de terrasses grandioses. Celles-ci demeuraient souvent fidèles à la définition première du terme «terrasse», qui désignait toute plate-forme ou promenade surélevée, rattachée à une bâtisse ou à un jardin.

Au Québec, des terrasses de conception plus modeste ont vu le jour. La terrasse Stadacona à Québec, construite vers 1847, peut être qualifiée de monumentale; soulignons l'effet d'ensemble qui s'en dégage, grâce à la présence d'un fronton couronnant une avancée centrale. Chaque résidant avait alors l'impression d'habiter un palais et non pas une simple unité d'habitation dans une terrasse.



En 1913, à Québec, S.-N. Parent fait construire une seule des deux terrasses prévues à l'origine. (photo: P. Laliberté)

Les terrasses des quartiers suburbains étaient dotées d'un petit terrain en façade; malgré ses dimensions réduites, cet espace symbolisait une qualité de vie supérieure à celle du centre-ville. Au début du XX^e siècle, le concept de la nature en milieu urbain s'est implanté à Québec grâce à la création d'un parc national sur les plaines d'Abraham. Le concept de la rue-jardin a alors attiré l'attention

des spéculateurs. Certaines rues, comme celle du promoteur Simon-Napoléon Parent, se composaient, du moins selon les plans, de terrasses situées au milieu d'aménagements paysagers agrémentés de fontaines. Le caractère privé de ces rues réservées à la bourgeoisie n'est pas sans rappeler les squares londoniens très populaires au XVIII^e siècle.

Ces terrasses, autrefois suburbaines, se retrouvent maintenant au coeur du centre urbain qui s'est, depuis, considérablement étendu. Souvent, elles sont passées de la fonction

résidentielle à la fonction commerciale, ce qui a entraîné des modifications importantes. Aussi, il n'est pas rare que chaque façade d'une même série de maisons soit différente de sa voisine, hypothéquant ainsi l'intégrité même de la terrasse. Les modifications faites au niveau du toit, des ouvertures et du revêtement des façades détruisent l'effet d'uniformité recherché lors de la construction. Bien plus, l'absence d'un consensus concernant le choix des couleurs ou simplement l'ajout d'avents empêche la mise en valeur des qualités de cette architecture. Il y va de la lisibilité et de l'appréciation d'un phénomène architectural qui a marqué notre environnement. ■

1) G.W. Leahy, *Analyse des composantes architecturales du Vieux-Québec*, Ville de Québec, août 1984.

Danielle Blanchet

Auteure du catalogue, publié par l'Éditeur officiel, de l'exposition *Découvrir la Grande-Allée* tenue au Musée du Québec durant l'été 1984.

LA DIMENSION CULTURELLE

Le patrimoine: un aspect de la qualité de vie.

En octobre dernier, avait lieu à Saint-Romuald, le colloque «Le patrimoine et le développement culturel: des instruments utiles et rentables». Organisé par la municipalité régionale de comté (MRC) des Chûtes-de-la-Chaudière et l'Association québécoise d'urbanisme en collaboration avec le ministère des Affaires culturelles, ce colloque attira une centaine de participants de la région de Québec, dont une majorité d'élus et d'employés municipaux (préfets et secrétaires-trésoriers de MRC, maires, conseillers, gérants, urbanistes, coordonnateurs, inspecteurs, etc.).

Reléguée au onzième rang des priorités d'aménagement,

la dimension culturelle à intégrer dans les schémas d'aménagement et les plans d'urbanisme, suscite cependant de plus en plus d'intérêt, si on en juge par le succès du colloque.



Cette partie de l'exposition itinérante du MAC «L'aménagement, l'urbanisme et le patrimoine» a été organisée par la MRC des Chûtes-de-la-Chaudière. (photo: R. Lemieux)

Les ateliers ont permis aux représentants d'analyser les expériences présentées par des MRC, des municipalités locales et des organismes culturels du milieu.

Des leçons retenues, mentionnons que la clef de la réussite réside dans la sensibilisation progressive de la population qui, découvrant dans le patrimoine un aspect de sa qualité de vie, une expression de sa propre créativité, accepte de s'imposer des contraintes normatives qui vont en assurer la protection. Imposer sans préparation des normes, c'est s'assurer de leur refus. Certains l'ont appris à leur dépens, pour avoir brûlé les étapes. Notons que les élus semblent de plus en plus

sensibles à la rentabilité économique de la culture et du patrimoine. Espérons qu'il y découvrirons aussi une rentabilité électorale stimulante.

La sous-ministre des Affaires culturelles, Mme Paule Leduc, a précisé que le gouvernement ne fera pas la culture. On entend plutôt mettre des moyens à la disposition des municipalités. Le programme d'aide aux équipements du MAC, chiffré à \$18 millions en 1984-85, les incitera sûrement à prendre en main leur développement culturel. ■

Daniel Carrier

Historien et directeur de la Société du patrimoine des Beaucerons.